



Les analyses du Centre Jean Gol



*ANTIRACISME
DÉCOLONIAL
& PRIVILÈGE
BLANC*



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



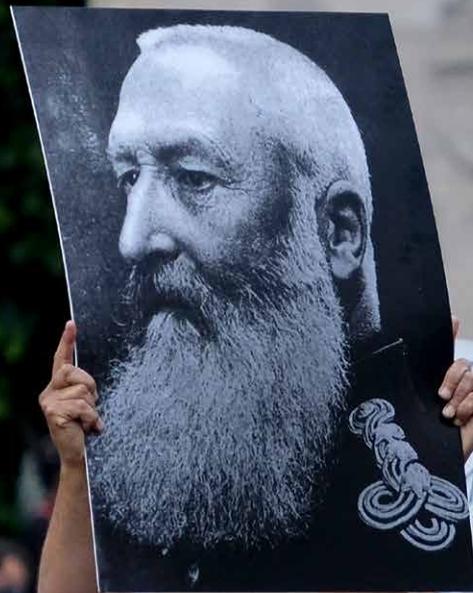
Une analyse réalisée par
CORENTIN DE SALLE

Daniel Bacquelaine, Administrateur délégué du CJG
Axel Miller, Directeur du CJG
Corentin de Salle, Directeur scientifique du CJG

Octobre 2020

Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles
Tél. : 02.500.50.40
cjb@cjb.be
www.cjb.be

*ANTIRACISME DÉCOLONIAL
& PRIVILÈGE BLANC*



BEING
NICE IS
NOT
ENOUGH

HUMANITY
AGAINST
RACISM

STAND
WITH YOU
& BAVURES
MÈRES
MÉDIAS:

ENLEVEZ
LES STATUES
DU
POL THUR



INTRODUCTION

Qu'est-ce que le « privilège blanc » ? Qu'est-ce que « l'antiracisme décolonial » ? Qui utilise ces termes ? Dans quel but et avec quelle légitimité ? Que penser de cette mouvance ?

Il faut être conscient que le racisme est toujours une réalité en Belgique. Et qu'il doit être impérativement et inlassablement combattu. L'antiracisme est un mouvement fort, apparu depuis plusieurs décennies, et dont la cause est partagée par l'écrasante majorité des gens dans nos démocraties occidentales. Mais c'est un combat qui n'est pas encore gagné et c'est aussi un combat qui, si un jour il triomphe, devra de toute façon continuer à être mené pour empêcher la résurgence de comportements haineux.

Comment, dans ce contexte, expliquer la diffusion de l'antiracisme décolonial ?

Premièrement, depuis quelques années - et c'est en soi une chose saine - la Belgique a entrepris de se pencher et de s'interroger sur son passé colonial.

Deuxièmement, l'antiracisme décolonial dont les thèses, nées sur le continent américain, se répand en Europe. Il est hautement problématique car il ne partage pas les mêmes constats et n'obéit pas aux mêmes motivations que l'antiracisme universaliste. Ses formes extrémistes doivent être dénoncées et combattues.

Développons brièvement ces deux points.

RETOUR SUR LE PASSÉ COLONIAL BELGE

D'abord, l'heure est effectivement venue de faire le bilan nuancé de notre passé colonial. Sans faire l'impasse sur les crimes et méfaits dont les Belges se sont rendus coupables mais sans passer non plus sous silence le spectaculaire développement économique et social accompli par ce pays durant cette période coloniale. Du 4 au 11 février 2019, un groupe de travail composé d'experts de l'ONU a effectué un voyage d'une semaine en Belgique pour enquêter sur les discriminations raciales et le racisme dont les personnes d'ascendance africaine en Belgique feraient toujours l'objet dans notre pays. A l'issue de cette visite, le groupe a fait une déclaration aux médias qui contient les points principaux sur la gestion de son passé colonial et sur les éléments qui pourraient contribuer positivement au devoir de mémoire.¹

Cette déclaration a été largement relayée par les médias belges parce que ce groupe de travail a recommandé au gouvernement de présenter ses excuses sur « *les atrocités commises durant la colonisation* ». Concrètement cette déclaration demande à la Belgique et aux Belges « *de se confronter au passé* », c'est-à-dire de reconnaître le rôle de Léopold II et de la Belgique dans le processus de colonisation et de reconnaître son l'impact que cela a eu sur la Belgique et sur l'Afrique. C'est la seule manière selon lui de fermer ce chapitre de notre histoire et d'entamer un processus de réconciliation.

Un autre élément est venu accentuer ce processus de retour sur le passé colonial : la mort de George Floyd le 25 mai 2020 à Minneapolis aux Etats-Unis suite à des violences policières. Cet évènement, filmé par des témoins et retransmis sur les réseaux sociaux, a scandalisé le monde entier et déclenché des manifestations, des violences et des déprédations un peu partout dans le monde occidental. Il a aussi été l'occasion de revenir de façon plus critique sur ce passé qui ne veut pas passer.

Suite aux explosions de violence dans le sillage de la mort de George Floyd et suite à la déprédation de plusieurs statues de Léopold II ou autres monuments relatifs à l'histoire coloniale belge, un débat important s'est noué dans notre pays et dans diverses enceintes parlementaires. Il a été décidé qu'une commission parlementaire, dénommée « *Vérité et Réconciliation* », fasse le bilan - positif et négatif - de la colonisation. En effet, l'opportunité ou non de présenter des excuses, doit avant tout faire l'objet d'un débat parlementaire qui se doit d'être le plus complet possible, sur tous les aspects de la colonisation y compris la cruauté, la complexité politique de l'époque. Il convient d'opérer une distinction entre ce qui s'est produit avant 1908, lorsque le Congo était la propriété privée du roi Léopold II, période durant laquelle les faits les plus abominables ont été commis, et après 1908, lorsque le Congo est devenu une colonie belge.

¹ *United Nations Human Rights, UN experts challenge Belgium to confront its colonial past, 11 February 2019 www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24155&LangID=E*



L'IRRUPTION DU DISCOURS ANTIRACISTE « DÉCOLONIAL » DANS LE CHAMP POLITIQUE BELGE

Dans ce contexte, le **discours antiraciste décolonial en gestation** depuis quelques années en Belgique **commence à émerger sur la scène politique** :

Vendredi 12 juin, **Rajae Marouane**, co-présidente d'Ecolo, à propos de l'élection de Thierry Detienne comme juge à la Cour Constitutionnelle, se demandait - même si elle s'en réjouissait - si ce n'était pas « *encore une illustration du **privilège blanc*** ».

Samedi 13 juin **Raoul Hedebouw**, porte-parole du PTB, déclarait à propos des déprédations sur les statues de Léopold II : « *Ces statues sont un symbole, mais il y a aussi un problème de **racisme structurel*** ».

Ces deux concepts proviennent d'une **mouvance intellectuelle antiraciste** apparue il y a environ 30 ans dans le monde anglo-saxon et importé - comme d'ailleurs quasiment toutes les théories intellectuelles nées outre-atlantique - en Europe depuis une bonne dizaine d'années : le **décolonialisme** (aussi appelé **postcolonialisme**, **indigénisme**, **différentialisme** ou **discours intersectionnel**).



PRÉCISION IMPORTANTE SUR LE CARACTÈRE DIVERSIFIÉ DE LA MOUVANCE « DÉCOLONIALE »

Ce courant intellectuel abrite différentes tendances, chapelles et sous-chapelles. Notons que **plusieurs travaux** de ce corpus intellectuel (surtout dans le monde anglo-saxon) s'avèrent **d'un véritable intérêt** théorique.

Ces tendances s'inscrivent dans un champ plus vaste qui est celui des « **théories de la domination** » (dont l'un des fondateurs est Karl Marx), c'est-à-dire les théories considérant qu'au-delà des institutions officielles, il existe un rapport de domination d'un groupe sur le reste de la population. Rapport qui est souvent camouflé par un discours (une « **idéologie** ») et des institutions (structures étatiques, école, université, presse, etc.).

Notons aussi que les personnes et associations qui se revendiquent de l'antiracisme « **décolonial** » sont assez diversifiées dans leur approche, dans leur discours et dans leurs revendications.

Certaines personnes et associations sont **mesurés, modérés** et combattent démocratiquement pour une reconnaissance, de excuses et/ou une réparation relativement à des faits contemporains de racisme ou relativement des injustices et persécutions qui se sont produites durant la période coloniale.

D'autres personnes et associations sont beaucoup plus **virulentes voire extrémistes**. Il y en a en Belgique (Bruxelles Panthères), en France (Parti des Indigènes de la République) ou aux Etats-Unis (Antifas).

Il existe donc, au sein de l'antiracisme « décolonial » une composante extrémiste. Les **extrémistes de l'extrême-droite** sont bien identifiés et débusqués depuis longtemps grâce à la presse. Ils sont devenus depuis très visibles en raison de leur stratégie de communication et surtout, évidemment, en raison de leurs récents succès électoraux. On peut dire la même chose des **extrémistes de l'extrême-gauche** (PTB). Mais ce n'est pas le cas des **extrémistes antiracistes qui restent largement méconnus** et qui peuvent, en raison de l'ignorance qu'on a de leur discours, être considérés comme des interlocuteurs respectables par la presse ou par des mandataires politiques.

Dès lors, **pour mieux les combattre, il faut les identifier et connaître leur discours. C'est l'objet de la présente analyse.**

ANTIRACISME UNIVERSALISTE ET ANTIRACISME « DÉCOLONIAL »

Dans cette analyse, nous ne traiterons que de la « **vulgate** », c'est-à-dire les concepts basiques et mobilisés politiquement par les militants anti-racistes.

En quoi ce discours antiraciste diffère-t-il du discours antiraciste traditionnel ?

L'**antiracisme universaliste** (auquel nous nous rattachons) combat le racisme car il s'agit à la fois d'une erreur intellectuelle et d'un comportement moral inacceptable qui, en attribuant de caractéristiques péjoratives et dévalorisantes à une catégorie de gens en raison de la couleur de leur peau et autres critères morphologiques irrelevantes, **conduit à les stigmatiser, à attiser la haine sur eux et à réduire voire anéantir leur liberté** (par exemple, leur liberté d'accéder, à mérite égal, à un métier, à un logement, à un emprunt, à des divertissements, etc.). Ces comportements racistes existent et doivent être combattus par des politiques et pratiques ad hoc. Les libéraux combattent le racisme car ils ont toujours combattu pour la **liberté, la justice et l'émancipation sociale**.

L'**antiracisme « décolonial »**, quant à lui, **est une théorie de la domination qui distingue entre deux catégories : les oppresseurs et des opprimés**. Les comportements racistes doivent être évidemment combattus, disent-ils, mais il ne faut pas s'arrêter là : ce qui importe, c'est de déraciner un « **racisme structurel** » qui imprènerait selon eux tous les champs de notre société (la culture, l'économie, le droit, l'enseignement, etc.) et qui se perpétuerait de

manière inconsciente à travers les structures de l'Etat, ses diverses institutions et ses agents (en particulier la **police, « structurellement raciste »**, elle aussi (consciemment et inconsciemment). On parle souvent d'un « **racisme d'Etat** ». La société est donc divisée (reliquat marxiste) entre deux catégories :

- les oppresseurs, à savoir les « **privilégiés** ». Qui sont-ils ? Tous ceux qui ne sont pas « **racisés** ». Le concept de « **blanchéité** » - assez problématique et paradoxal car utilisé par personnes qui se définissent pourtant comme antiracistes – désigne les personnes de couleur blanche mais, plus généralement, tous ceux qui, selon cette théorie, détiennent le pouvoir ou jouissent de privilèges quant à l'accès à un certain nombre de biens sociaux (emplois, postes, logements, quartiers, etc.).
- les opprimés sont les « **racisés** » : ce sont tous les « **non-blancs** », tous ceux qui ne jouissent donc pas, au contraire des « **souchiens** » (terme plus ancien désignant, en France, les Français « *de souche* ») ces fameux privilèges blancs. En fait, les auteurs de ce mouvement se défendent de catégoriser ces gens comme appartenant à une race. Ils disent que les races n'existent pas mais que les « **racisés** » ce sont « *tous les gens que la société catégorise selon une race* ».

Quand on regarde de plus près, on constate que **ce concept de « racisé » ne s'assume pas comme tel car il désigne à la fois les personnes de couleur et dénonce en même temps cette désignation.** C'est à la fois une catégorisation que ces antiracistes dénoncent et un outil qu'ils mobilisent constamment. Ce faisant, cet antiracisme catégorise irrémédiablement et « racialise » des personnes que l'antiracisme universaliste considère uniquement comme des individus.

Notons ici une caractéristique importante de cet **antiracisme décolonial** qui explique la nature même de son combat : **le racisme est, pour une large part, inconscient.**

Ces antiracistes ne se satisfont pas du combat antiraciste traditionnel car il ne combat, selon eux, que la partie émergée de l'iceberg. Selon eux, tout est corrompu. C'est **tout le système qui doit être renversé.** On comprend pourquoi ce discours séduit potentiellement beaucoup de gens au sein de la gauche et de l'extrême-gauche.

Notons que, sociologiquement, **les figures de proue de cet antiracisme décolonial sont souvent des personnes d'origine immigrée** (il a pris naissance aux Etats-Unis dans les minorités très fortement structurées en communautés) **et s'oppose frontalement au combat antiraciste universaliste traditionnel** défendu pour une large part par des **hommes blancs** qu'il aime à dénoncer et ringardiser. Historiquement, il est vrai que ce sont plutôt des intellectuels et militants blancs de gauche qui ont lancé les mouvements antiracistes dans les années 70 et 80. Les héritiers de cette tendance se recrutent, par exemple, dans les journalistes de Charlie Hebdo (que, généralement, les antiracistes décoloniaux détestent et dont ils sabotent les conférences).

En France, les associations appartenant à cette mouvance sont les suivantes :

- Parti des Indigènes de la République,
- Collectif contre l'islamophobie en France,
- Marche des femmes pour la dignité,
- Marches de la dignité,
- Camp décolonial,
- Conseil représentatif des associations noires,
- Conseil représentatif des Français d'outre-mer,
- Brigade antinéophobie,
- Décoloniser les arts,
- Les Indivisibles (Rokhaya Diallo),
- Front de mères,
- collectif MWASI,
- collectif Non MiXte.s racisé.e.s,
- Boycott désinvestissement sanctions,
- Coordination contre le racisme et l'islamophobie,
- Mamans toutes égales,
- Cercle des enseignant.e.s laïques,
- Les Irrécupérables,
- Etc.

En Belgique, on peut citer, notamment :

- l'association « **Bruxelles Panthères** »
- Intal Congo
- Bamko-Cran
- Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations
- Etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et ces associations appartiennent à cette mouvance à des titres et degrés divers. Toutes ne sont pas extrémistes.



LES « BLANCS » ONT-ILS VOIX AU CHAPITRE ?

Certains de ces antiracistes, du moins les plus extrémistes d'entre eux, **contestent même aux « Blancs » le droit de parler du racisme et donc de le dénoncer.** En effet, selon eux, les Blancs ne pourraient comprendre ce qu'est le racisme car ils ne l'ont jamais vécu dans leur chair (contrôle des papiers, regards, sarcasmes, sollicitude condescendante, etc.). On peut, je pense, reconnaître une certaine validité à cet argument (même si je crois que le décentrage est toujours intellectuellement possible) mais pas partager la conclusion, à savoir que tout Blanc qui parle de racisme est un imposteur et n'a pas, comme tel, le droit de s'exprimer sur ce sujet. En découlent d'ailleurs deux propositions encore plus surprenantes :

Seuls les Blancs sont racistes (au sens de racisme dominateur)

Tous les Blancs sont racistes (même ceux qui croient ne pas l'être)

Dès lors, les « *Blancs* » **n'ont pas le droit de débattre sur la lutte contre le racisme.** Ils ne sont pas des interlocuteurs recevables car agents, inconscients ou pas, de la domination. Les Blancs de bonne volonté ont juste le droit de se définir comme privilégiés, de se dénoncer et de promettre d'utiliser leurs privilèges dans un combat visant à démanteler cette société injuste.

Les deux thèses servant de fondement à cette conclusion absurde sont évidemment fausses.

Premièrement, le comportement raciste n'est pas l'apanage d'une catégorie de personnes. Il existe des personnes racistes dans toutes les populations de la terre. Et il y a eu (et il y a encore en certains endroits) des guerres interethniques un peu partout, particulièrement en Afrique.

Deuxièmement, il est évidemment absurde de considérer que tous les Blancs sont racistes. Ce sont d'ailleurs dans nos démocraties libérales occidentales que sont nées les premières interrogations, remises en cause et condamnations des excès de la colonisation, de l'ethnocentrisme, du racisme, etc. Ce sont des « *Blancs* » qui ont fondé les premières associations antiracistes dont, désormais, l'action est saluée par une grande majorité de la population.

Cela dit, il est vrai qu'il existe des personnes racistes qui ne sont pas conscientes de l'être. Et ce fait à lui seul justifie l'action des associations antiracistes. Combattre les préjugés est un long travail d'éducation, d'ouverture au monde, de culture.

L'ANTIRACISME « DÉCOLONIAL » DIVISE LE MONDE INTELLECTUEL ET LA GAUCHE

L'antiracisme divise profondément le monde intellectuel (surtout en France) : beaucoup d'intellectuels de l'antiracisme universaliste (notamment les 80 intellectuels qui ont signé une pétition dans le journal **Le Point** le 29 novembre 2018)² sont des **grandes figures traditionnelles de la gauche qui se revendiquent des Lumières, du pluralisme, de la tolérance, du débat**, etc. Parmi les signataires célèbres, on peut citer :

- **Waleed Al-Husseini**, essayiste
- **Elisabeth Badinter**, philosophe
- **Jacques de Saint-Victor**, professeur des universités et critique littéraire
- **Zineb El Rhazaoui**, journaliste
- **Jean-Pierre Le Goff**, sociologue
- **Jean-Claude Michéa**, philosophe
- **Yves Michaud**, philosophe
- **Mona Ozouf**, historienne et philosophe
- **Philippe Raynaud**, professeur des universités et politologue
- **Pierre Rigoulot**, essayiste
- **Dominique Schnapper**, politologue
- **Michèle Tribalat**, chercheuse démographe
- **Ibn Warraq**, écrivain
- **Alain Finkielkraut**, philosophe et académicien
- **Yves Charles Zarka**, professeur des universités en philosophie.

Ils dénoncent les méthodes de « *terrorisme intellectuel* » utilisées par les antiracistes postcoloniaux et l'entrisme dont ils font preuve dans les grandes institutions intellectuelles. En effet, **tout intellectuel qui dénonce ou combat cet antiracisme postcolonial sera automatiquement traqué et dénoncé comme étant raciste, comme étant « islamophobe » ou comme appartenant à l'extrême-droite**. Depuis quelques semaines et surtout depuis l'affaire des policiers, le président Macron est d'ailleurs considéré par ces milieux comme l'allié de l'extrême-droite.

Le Blanc qui proteste, qui dément, qui regimbe et qui se met en colère quand on l'accuse d'être raciste fait preuve d'une attitude qui est désignée comme la « *fragilité blanche* ». C'est-à-dire la mauvaise conscience. Ainsi, cette théorie se prémunit contre toute réfutation.

Cette **théorie de la domination transforme la notion de « lutte sociale » en notion de « lutte raciale »** (le camp théorique est appelé « *racial studies* ») ou, plutôt, il additionne cette lutte à la première. Et à d'autres également comme le combat féministe. C'est comme cela qu'il faut d'ailleurs comprendre le notion « *d'intersectionnalité* ». En effet, la domination peut s'exercer de diverses façons.

² *Le décolonialisme, une stratégie hégémonique : l'appel de 80 intellectuels*, **Le Point**, 28 novembre 2018 www.lepoint.fr/politique/le-decolonialisme-une-strategie-hegemonique-l-appel-de-80-intellectuels-28-11-2018-2275104_20.php

Ainsi, une femme noire homosexuelle sera triplement discriminée (dominée) :

- en tant que femme ;
- en tant que noire ;
- en tant qu'homosexuelle.

A cet égard, ces théories connaissent également un certain succès (mais relatif) dans certains milieux LGBT. C'est une caractéristique de ces théories de la domination : elles peuvent fédérer des milieux forts différents.

Ce qui est profondément paradoxal (et pervers), c'est que l'obligation religieuse du port du voile peut parfois être défendue avec des arguments féministes. Par ailleurs, par un renversement conceptuel aussi malhonnête que surprenant, la laïcité est parfois utilisée pour légitimer des revendications religieuses. Et l'universalisme des droits de l'homme est instrumentalisé (notamment par des intellectuels tels que Tarik Ramadan) pour défendre le communautarisme. Ces stratégies sont subversives au sens premier du mot, c'est-à-dire au sens qu'Aristote donnait au mot « *subversion* » : changer subrepticement la signification d'un mot et l'utiliser dans un raisonnement aboutissant à des conclusions à l'exact opposé de la signification initiale.





LA NOTION DE « PRIVILÈGE BLANC » EST, EN SOI, RACISTE

Que penser de cette notion de « *privilège blanc* » ? Au sens littéral du terme, le mot « *privilège* » est utilisé à tort. Etymologiquement, le mot latin « *privilegium* » désigne une loi personnelle d'exception, de faveur. Est privilégié celui qui jouit d'une loi privée, c'est-à-dire qui ne serait pas soumis à la loi commune. C'était effectivement le cas sous l'Ancien Régime. Les nobles, par exemple, étaient exemptés de certains impôts. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui dans nos sociétés où l'isonomie (l'égalité devant la loi) est consacrée par la Constitution.

Parler de « *privilège blanc* » n'a donc aucun sens. Qu'il y ait des inégalités socio-économiques, personne ne le nie. Qu'il y ait du racisme, personne ne le nie. Qu'il y ait des discriminations à l'embauche, c'est malheureusement une réalité. Il faut œuvrer activement à rendre la société plus égalitaire. Grâce, notamment, à l'enseignement.

Mais confondre inégalités et privilège est une erreur. Parler de « *privilège blanc* » est non seulement une erreur mais aussi une insulte. La notion de « *privilège blanc* » est une notion qui est, elle-même, raciste. En effet, elle consiste à considérer que les « *Blancs* » (notion qui n'a pas beaucoup de sens et désignant apparemment les personnes d'origine caucasienne) seraient des privilégiés en tant que « *Blancs* ». Il y a en effet quantité de personnes de cette catégorie qui sont pauvres, qui connaissent des difficultés, qui subissent des injustices. Par ailleurs, quantité de gens qui occupent des positions importantes ou des revenus significatifs ne sont pas blancs. Enfin, ces personnes ne sont pas nécessairement des « *favorisés* » comme on l'entend très souvent. Il est vrai que certains sont nés dans des milieux fortunés ou ont bénéficié d'un environnement familial propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Mais une grande partie de ces derniers doivent leur situation avant tout à eux-mêmes, à leurs talents, à leur mérite, à leur travail et à leurs sacrifices. Tant pour accéder que pour conserver cette situation.

Les antiracistes confondent la notion de privilège et la situation des personnes qui ne sont pas discriminées. Ils prétendent que ceux qui ne sont pas discriminés sont en réalité privilégiés. Or, cela n'a aucun sens. Car ces personnes jouissent d'une chose à laquelle ils ont droit, à laquelle tout le monde a droit : l'égalité de traitement. Ce n'est pas parce qu'un enfant est battu par ses parents que ses frères et soeurs qui ne sont pas battus seraient « privilégiés ». Un privilège est, par définition, une situation d'exception (qui suppose et nécessite l'existence de personnes non privilégiées). Or la situation non-discriminatoire est, au contraire, ce qui doit devenir la norme. Un privilège est un avantage indûment acquis ou injustement attribué. Or, l'égalité de traitement est un droit pour tous. Pas un privilège.

Affirmer que ces personnes sont privilégiées, qu'elles le sont en raison de leur couleur de peau, qu'elles le sont au détriment des personnes qui n'ont pas le même couleur de peau qu'elles sont autant de mensonges qui jettent la confusion, nourrissent le ressentiment et constituent une menace pour la paix sociale.

Notons d'ailleurs que cette notion de « *privilège* » n'est pas sans parenté avec l'obsession égalitariste propre à une certaine gauche. Le « *décolonial* » extrémiste tolère les « *Blancs* » repentants à condition qu'ils s'autoflagellent et qu'avant de se dépouiller de leurs « *privilèges* », ils en usent pour améliorer la condition des « *racisés* ». On retrouve ici, en réalité, une jalousie de la réussite, une haine du riche et une volonté d'abaisser, de niveler.

Cela n'est pas sans lien non plus avec le phénomène interpellant d'irruption de haine antisémite chez certains altermondialistes lors de la conférence de Durban. Quand on critique la domination blanche, on en arrive rapidement faire du Juif la figure archétypale de cette domination. Quoi qu'il en soit, cette logique haineuse du Blanc, de la civilisation occidentale et cette pulsion égalisatrice sont également palpable dans le terrifiant reportage réalisé dans **l'université américaine d'Evergreen**³ qui raconte la prise de pouvoir d'étudiants antiracistes d'extrême-gauche dans une université américaine en 2017. Ils en sont venus à menacer et humilier publiquement des professeurs blancs qui – ironie du sort - leur avaient eux-mêmes mis en tête des théories antiracistes décoloniales extrémistes. La menace était devenue telle que le FBI a dû faire évacuer le campus.

3 *Evergreen et les dérives du progressisme, You Tube, juillet 2019, www.youtube.com/watch?v=u54cAvqLRpA*

DANGEROUSITÉ DE L'ANTIRACISME « DÉCOLONIAL »

Si l'on fait abstraction de l'intérêt intellectuel indéniable de certaines de ces **théories** dans le cadre académique (**il existe, je pense, effectivement des situations injustes et personne ne peut nier qu'il existe des discriminations racistes à l'embauche**) et qu'on les juge en fonction de l'impact politique de quelques-unes de leurs thèses, il faut réellement les considérer comme **toxiques** car elles reviennent :

- **A ôter toute signification à la notion de « racisme »** : à partir du moment où le racisme est inconscient, qu'il existe au-delà même des actes et des paroles racistes, qu'il est généralisé à toute la population blanche et correspond à une forme de domination, cela devient une sorte de fantôme insaisissable.
- **À radicaliser le combat antiraciste et à attiser la haine** (haine des « *racisés* » contre les « *Blancs* » et haine de soi chez les « *Blancs* »).
- **A diviser la société**, pourtant complexe, pacifique et diversifiée, en deux pôles antagonistes artificiellement constitués.
- **A faire naître et/ou cultiver le ressentiment des populations d'origine immigrée envers la population belge** : ce discours outrancier persuade les populations immigrées qu'elles sont victimes de racisme et exacerbe la passion raciste des personnes qui étaient déjà racistes.

Le flot d'insultes racistes que Rajae Marouane, co-présidente d'Ecolo, a récolté suite à sa déclaration prouve que cette stratégie n'est pas efficace pour combattre le racisme.

- **A développer la victimisation** : même si la discrimination à l'embauche existe et doit être combattue, ce n'est pas parce qu'on échoue dans nos projets, dans notre trajectoire professionnelle, que ces échecs sont nécessairement imputables à notre couleur de peau. Le discours décolonial reconforte mais aussi dédouane, déresponsabilise.
- **A développer un activisme violent et iconoclaste** : avant de déboulonner les statues comme c'est le cas aujourd'hui, ces activistes venaient saboter des conférences ou des manifestations culturelles dont le contenu est jugé raciste. Par exemple, une représentation d'une pièce d'Eschyle, les Suppliants, car certains acteurs étaient grimés avec un « *black face* » supposément raciste.
- **A développer un sentiment identitaire chez les populations allochtones** : l'antiracisme décolonial, en cultivant le ressentiment et la passion victimaire, invite au repli sur soi et à la célébration d'un passé fantasmé.

- A **développer, paradoxalement une société authentiquement raciste** : l'individu est nié comme individu et est catalogué dans une catégorie raciale et genrée. Les « *Blancs* » et les « *racisés* » sont deux catégories essentialisées et donc... racistes⁴ : à la différence de l'antiracisme universaliste qui réconcilie, apaise et inclut, l'antiracisme décolonial débouche donc paradoxalement sur... le racisme.⁵ Tel est, par exemple, l'analyse du sociologue français Michel Wieviorka spécialiste du racisme : « *Au nom du refus du racisme, ils s'approprient paradoxalement la notion de race et ils se l'appliquent en prétendant qu'il s'agit d'une construction sociale* ». ⁶

4 Notons que les théoriciens du mouvement, quand on les confronte à ce paradoxe, affirment que s'ils utilisent ces concepts de « blanchéité » et de « racisés », c'est pour combattre le racisme et arriver à une société où ces deux notions disparaîtraient une fois que la domination aurait pris fin. Je précise aussi que la plupart de ces gens sont de bonne foi et aspirent réellement à supprimer le racisme. Il y a, encore une fois, plusieurs courants au sein de ce mouvement, dont certains respectables et inoffensifs.

5 Le professeur de l'ULB Joël Kotek ne dit pas autre chose lorsque, dans une récente carte blanche, il attaque le discours de de l'indigéniste Rokhaya Diallo, « nouvelle égérie des décoloniaux belges » : Cette thèse selon laquelle l'Histoire du monde se résumerait à une lutte des races opposant « Blancs » et « Noirs » est non seulement d'un simplisme absolu mais surtout dangereuse pour ramener au cœur du débat politique ce concept de race que l'on pensait caduc depuis la Shoah. Même construits et/ou subjectifs (« c'est le regard de l'Autre qui me 'racise' »), les concepts de « blanchéité » et de « racisé » ramènent, qu'on le veuille ou non, à raciaiser objectivement les rapports sociaux » (J. Kotek, Ni Blanc, ni Noir. Gris ?, **La Libre Belgique**, 7 juillet 2020. www.lalibre.be/debats/opinions/ni-blanc-ni-noir-gris-5f0347889978e230eb70e331#.XwSQJ3Otto4.mailto)

6 Cité in Nicolas Zomersztajn, La tentation identitaire du nouvel antiracisme, **Regards**, n°1067, 21 septembre 2020 www.cclj.be/actu/politique-societe/tentation-identitaire-nouvel-antiracisme?fbclid=IwAR1BoyLHhK0aRtYRGfTx_kGueLav7rQZhh6uyQDQDOrr9re-VioQJXu4tCs

CONCLUSIONS : LE LIBÉRALISME, ANTIDOTE AU RACISME

Le racisme est une réalité dans notre société et doit être impérativement combattu. Il existe également des inégalités socio-économiques qu'il appartient aux pouvoirs publics de réduire voire de résorber par toute une série de mesures assurant l'égalité des possibles.

Comme le souligne Carlos Crespo, président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) de 2014 à juillet 2020, « *Si les afro-descendants n'avaient pas deux à trois fois moins de chance que leurs concitoyens « belgo-belges » de trouver un emploi, la question de la mémoire coloniale serait sûrement moins sensible* ». ⁷

Le racisme doit être combattu par les législations antiracistes, en résorbant les fractures sociales par des mesures politiques ad hoc mais aussi, tout simplement par le libéralisme. Pourquoi ? Parce que le libéralisme est un antidote au racisme. De quelle façon ?

Le libéralisme est une doctrine qui contredit l'essence même racisme car le racisme est une idéologie collectiviste qui valorise l'appartenance à un GROUPE qui, selon eux, serait doté de qualités biologiques (physiques et intellectuelles) et morales qui les rendrait supérieur à d'autres groupes.

Or, pour un libéral, l'élément central, c'est l'INDIVIDU. Pour un libéral, un individu est toujours plus important que le groupe. Les seuls droits qui sont véritablement précieux à ses yeux, ce sont les droits de l'individu. Même si la liberté d'association est une liberté fondamentale à laquelle les libéraux sont très attachés car elle favorise l'échange, la coopération et le commerce, les libéraux ne sont pas attachés aux groupes et se méfient toujours de tout ce qui est collectif. Cela explique par ailleurs pourquoi un libéral n'est pas plus du côté du patronat que des syndicats, pas plus du côté des producteurs que des consommateurs ; pas plus du côté des propriétaires que des locataires ; pas plus du côté des riches que du côté des pauvres. Un libéral est, a toujours été et sera toujours aux côtés de l'INDIVIDU et non des groupes.

Les racistes pensent que tous les individus qui partagent des caractéristiques physiques superficielles sont les mêmes : en tant que collectivistes, les racistes pensent et voient le monde seulement en termes de groupes. **Le racisme est simplement la forme la plus hideuse et monstrueuse du collectivisme**, l'état d'esprit qui voit les êtres humains exclusivement comme les membres d'un groupe plutôt que comme des individus. Le libéral considère qu'un groupe n'est qu'une addition d'individus tous différents qui peuvent partiellement et ponctuellement partager quelques caractéristiques communes qui n'ont rien d'essentiel.

⁷ Cité in Nicolas Zomersztajn, *La tentation identitaire du nouvel antiracisme*, **Regards**, n°1067, 21 septembre 2020 www.celj.be/actu/politique-societe/tentation-identitaire-nouvel-antiracisme?fbclid=IwAR1BoyLHhK0aRtYRGfTx_kGueLav7rQZhh6uyQDQDOrv9re-VioQJXu4tCs

Un libéral raciste n'est pas un libéral. Pas seulement parce que ce serait **indigne** d'un libéral mais surtout parce que ce serait une contradiction dans les termes avec l'identité libérale. **Un libéral qui deviendrait raciste cesserait instantanément d'être libéral.**

De la même façon qu'un libéral social est un pléonasme, un libéral raciste est un oxymore.

Evidemment, cela ne veut pas dire que toute personne qui vote pour un parti libéral n'a jamais été, n'est pas et ne sera jamais raciste. Il y a évidemment un décalage entre la doctrine et le comportement des individus. Et les êtres humains ne sont pas de purs êtres logiques. Aucun parti n'est totalement immunisé contre les agissements racistes d'une personne ou plusieurs personnes isolées qui sympathise(nt) avec ses idées. Mais il y a évidemment des partis ou des mouvements qui défendent une idéologie où ces dérives sont beaucoup plus probables.

Le racisme doit être combattu mais grâce à l'antiracisme universaliste. Celui qui réprime les faits racistes et non pas des groupes présumés racistes en raison de leur couleur de peau. Celui qui réconcilie au lieu de confronter. Celui qui apaise au lieu de galvaniser.

*Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles*

*02.500.50.40
info@cjg.be*

www.cjg.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES